



Rapport annuel 2015-2016  
des activités du Syndicat des professeurs  
du cégep de Saint-Laurent

---

## Table des matières

Rapport du comité exécutif 2015-2016.....	4
Les enjeux nationaux de cette année.....	5
Négo, négo et négo...ah! et encore un peu de négo.....	5
Autres dossiers nationaux.....	7
Et localement, que s'est-il passé ? .....	8
Mobilisation, grève et menace de loi spéciale.....	8
Assurance qualité.....	9
Statuts et règlements.....	10
Comité des relations de travail (CRT) : la convention collective dont vous êtes les héros.....	10
L'accompagnement des départements.....	11
Nos relations avec l'association étudiante.....	11
En conclusion : le poids du nombre.....	13
Bilan du trésorier.....	15
Résultats 2015-2016.....	15
Réflexions et perspectives.....	17
Fonds de négociations.....	17
Salaire de l'agente de bureau.....	18
Surplus et actifs du syndicat.....	18
Prévisions budgétaires 2016-2017.....	19
Liste des dons accordés en 2015-2016.....	20
Bilan de la responsable à l'information.....	21
La communication avec les membres.....	21
<i>L'Enseigne</i> .....	21
Conseil syndical.....	22
Site Web et médias sociaux.....	22
Autres outils d'information et de mobilisation.....	23
Recommandations.....	23
Rapport des comités.....	24
Comité de mobilisation.....	24

Commission des études.....	25
Comité de perfectionnement .....	27
Comité de conciliation famille-travail .....	27
Comité de surveillance des finances .....	27
Comité école et société .....	27
Comité d'utilisateurs des TIC.....	27
Comité interculturel permanent (CIP).....	27
Comité d'internationalisation de la formation.....	28
Comité consultatif de la politique institutionnelle visant à contrer le harcèlement .....	28
Comité pédagogique .....	28
Comité cafétéria .....	30
Comité vert.....	30
Comité reconnaissance du personnel .....	30
Comité de valorisation de la langue .....	31
Comité de la recherche (CÉR).....	31
Comité institutionnel de protection des animaux (CIPA).....	31
Comité santé et sécurité au travail .....	32

## Rapport du comité exécutif 2015-2016

*Par Guillaume Couture*

En collaboration avec Stéfanie Martin, Catherine Beaupré-Laforest et Nicolas Talbot.

### UNE ANNÉE POUR ÉQUILIBRISTES

Chers-es collègues,

En cette fin d'année scolaire 2015-2016, le comité exécutif du Syndicat des professeurs du cégep de Saint-Laurent se sent comme l'équilibriste qui arrive presque au bout de son fil d'acier, satisfait du chemin parcouru, mais conscient que tant que le dernier mètre n'a pas été franchi, tout peut encore basculer.

Toute l'année s'est déroulée comme ça, sur un fil que nous avons nous-mêmes tendu. Tout a commencé avec une négociation de convention collective au cours de laquelle nous avons l'intention de faire des gains significatifs, bien que nous sachions notre vis-à-vis particulièrement têtue. À cela se sont greffées quatre journées de grève que nous avons voulues hermétiques, mais festives, une éventuelle loi spéciale que nous envisagions défier et la reprise des jours de classes perdus que nous refusions de faire bénévolement. Se sont ajoutés des dossiers corsés (le rapport d'autoévaluation de l'assurance qualité, la PIGEP, l'évaluation de l'enseignement) pour lesquels nous avons voulu travailler dans la concertation avec le Collège sans faire trop de concessions. Enfin, se sont aussi invités au plan de travail plusieurs dossiers délicats liés à la décroissance de l'effectif étudiant qui nous ont obligés à négocier fréquemment avec le Collège : professeurs mis en disponibilité, dossiers d'assurance-emploi complexes, calcul de charges irrégulières, priorités d'emploi difficiles à déterminer, etc.

Nous avons abordé tous ces dossiers comme des équilibristes, conscients qu'il fallait d'une part informer adéquatement les membres du syndicat et rester à l'écoute de leurs opinions, et d'autre part ne pas braquer la direction du Collège dans la mesure où la réalisation de nos objectifs de l'année dépendait de notre capacité à conserver de bonnes relations avec elle. En ce qui concerne les journées de grève, il a fallu également travailler main dans la main avec les deux autres syndicats du collège, en grève eux aussi, et accepter de suivre la stratégie du Front commun sur laquelle nous avons bien peu de prise.

Le vent soufflait si fort par moment que nous avons craint de basculer. Mais en cette fin d'année, nous sommes toujours debout et toujours souriants. Au moment où tout le monde rêve aux vacances, votre comité exécutif voit encore quelques obstacles se dresser devant lui avant de pouvoir descendre de son fil d'acier, mais l'année s'est tellement bien déroulée, l'appui des membres fut tellement fantastique, l'esprit d'équipe fut toujours tellement vivant et le dialogue avec le Collège perdura si bien, que nous nous réjouissons déjà d'avoir atteint le bout de l'année sans jamais avoir perdu l'équilibre.

Ce rapport se veut le bilan de l'année 2015-2016, mais il annonce aussi largement de quoi sera faite la prochaine année. Nous espérons donc qu'il vous permettra de vous mettre à jour si en cours de route vous avez perdu le fil des activités du syndicat, mais aussi qu'il vous donnera le goût de rester vigilants, informés et actifs lors de la prochaine année, afin de défendre aussi bien le réseau collégial que nos conditions de travail. Bref, nous espérons qu'il vous donnera le goût de garder contact avec votre syndicat.

## Les enjeux nationaux de cette année

### Négo, négo et négo....ah! et encore un peu de négo...

La négociation de 2010 avait nécessité moins de 30 rencontres entre les comités de négociation syndicaux et patronaux pour en arriver à une entente de principe. Celle qui s'achève en a nécessité plus de 70 et, en réalité, tout n'est pas encore réglé. Nos collègues d'expérience diront qu'on a déjà vu pire, mais de mémoire de « jeunes profs » celle-ci, c'en était une grosse!

De plus, comme cette année le mantra du comité de négo syndical était « transparence et consultation », les exécutifs locaux ont été très, très sollicités. En cours de route, nous avons perdu le compte des propositions patronales et contre-propositions syndicales sur lesquelles nous avons dû nous prononcer. Nous avons également cessé de compter le nombre de réunions auxquelles nous avons participé, des *Regroupements-cégep* de la FNEEQ, à l'*Alliance sectorielle des professeures et professeurs de collèges (ASPPC)*, en passant par le Conseil central du Montréal métropolitain, et divers groupes de militants tels *Profs contre la hausse*, *Lutte commune* et le *Rassemblement syndical en éducation (RSÉ)*, sans oublier les nombreuses rencontres avec notre direction locale et les consultations que nous avons faites localement grâce au conseil syndical, au comité de mobilisation, à des sondages et, bien sûr, à l'assemblée générale. Car il fallait non seulement contribuer à l'avancement de la négociation en donnant notre avis sur les propositions patronales et syndicales, mais il fallait également souffler sur les braises de la mobilisation afin de maintenir la pression sur le gouvernement, préparer la grève et s'armer contre une éventuelle loi spéciale. On avait promis un automne chaud, il le fut.

Les ententes de principes ont été conclues le 7 décembre (table sectorielle) et le 20 décembre (table centrale). Au Cégep de Saint-Laurent les professeurs se sont prononcés sur ces ententes le 20 janvier. Bien qu'elles aient été reçues avec beaucoup de scepticisme, elles ont néanmoins été adoptées avec des majorités importantes : 65% pour l'entente à la table centrale et 74% pour l'entente à la table sectorielle. Sans doute que personne n'avait le goût de célébrer suite à l'adoption de ces ententes pour lesquelles les gains sont encore difficiles à mesurer, mais il semble que les professeurs ont jugé qu'après le congé des fêtes, il aurait été bien difficile de relancer une mobilisation encore plus grande que celle de l'automne dans l'espoir de faire des gains supplémentaires. N'empêche, nous sommes fiers qu'à Saint-Laurent, les débats entourant l'adoption des ententes de principe se soient déroulés dans des assemblées nombreuses et dans le

respect de l'opinion de chacun. Pour le comité exécutif, c'était une préoccupation de tous les instants.

Les ententes de principe contiennent une foule de modifications à notre convention collective. Vous en trouverez tous les détails sur le site web du SPCSL, sous l'onglet « Dossier » et « Négociation 2015 ». En voici néanmoins les principaux éléments :

Table centrale	Table sectorielle
<p>Des augmentations de salaire ventilées comme suit pour les professeurs au régulier :</p> <p>2015 : montant forfaitaire de 500\$</p> <p>2016 : 1,5%</p> <p>2017 : 1,75%</p> <p>2018 : 2%</p> <p>2019 : forfaitaire de 250\$ + intégration à la nouvelle structure salariale (2,5%) + le Rangement 23 (environ 5%).</p> <p><b>Pour un total qui varie de 8% à 13,4% selon l'échelon salarial.</b></p>	<p>Le Rangement 23, symbole de notre appartenance à l'enseignement supérieur et de l'autonomie professionnelle qui y est liée.</p>
<p>Admissibilité à la retraite sans réduction actuarielle à partir de 61 ans au lieu de 60 ans à partir de 2019...avec quelques nuances.</p>	<p>Financement supplémentaire de 10 M \$ pour la réussite des étudiantes et étudiants en situation de handicap. Cela correspondant à 3,2 ETC supplémentaires à Saint-Laurent.*</p>
<p>Possibilité de bonifier sa rente de retraite en travaillant 40 ans.</p>	<p>Changement du calcul de la Ci afin de réallouer des ressources pour améliorer les conditions de travail des chargés de cours de la formation continue. Environ 1,5 ETC à Saint-Laurent.</p>

\* Il n'est pas clair que l'on doive considérer ces allocations comme un gain de la négociation ou comme un réinvestissement dans le réseau de l'éducation sans lien avec la négociation.

L'heure n'est pas encore aux bilans, nous les ferons à l'automne en espérant que la convention collective sera alors enfin signée pour vrai. Rappelons toutefois que les membres ont été généralement déçus de la façon dont s'est déroulée la fin de la négociation, ayant l'impression qu'en promouvant l'entente démesurément, les dirigeants syndicaux ont éteint la mobilisation avant même que les membres soient consultés. Tellement que nous avons adopté en assemblée une proposition qui fit grand bruit, à la grandeur du Front commun, et qui contenait notamment le point suivant : *Que les dirigeants de la CSN adoptent un devoir de réserve et laissent aux membres le soin d'apprécier l'entente;*

Cette entente clôt à tout le moins le dossier de la relativité salariale que nous trainions comme un boulet depuis plus de 15 ans. Le Rangement 23 est sans aucun doute le plus gros gain

de cette négociation, même si on n'en verra pas la couleur avant 2019 et même si ce dossier aurait dû être réglé bien avant sans s'inviter dans la négo.

En ce qui concerne les nouvelles ressources pour les EESH et l'utilisation des ressources réallouées pour améliorer le sort des chargés de cours à la formation continue, bien peu de balises ont été négociées, chaque collège devant trouver sa façon de faire. La négociation se poursuit donc dans chacun des collèges, de façon plus ou moins pacifique d'un endroit à l'autre. Au moment d'écrire ces lignes, au Cégep de Saint-Laurent le travail se fait dans la plus pure concertation laurentienne. Avec la direction des études, nous avons réussi à ficeler tardivement, et bien imparfaitement, une entente nous permettant d'utiliser les ressources pour les EESH dès l'automne, dans le cadre d'un projet pilote. Concernant les conditions de travail des chargés de cours, nous avons entamé des discussions avec la direction de la formation continue et la direction des ressources humaines, mais la question est infiniment complexe. Départements, chargés de cours et professeurs du régulier ont tous des intérêts différents et divergents à ce sujet. Nous procéderons donc à une large consultation de nos membres dès l'automne pour trouver une solution.

## **Autres dossiers nationaux**

La négociation ayant autant occupé chacune des parties, bien peu d'autres dossiers ont avancé durant l'année. Seule l'adéquation formation-emploi est revenue à plusieurs reprises sur le plancher du regroupement. Deux ministres de l'éducation plus tard, le rapport Demers tabletté et le comité Rouillier démantelé, on ne sait pas trop où le gouvernement s'en va avec ça. On connaît le désir du gouvernement de simplifier le parcours d'étudiants inscrits dans certains domaines d'études afin que leur diplôme soit plus directement lié à un emploi. Cela pourrait se faire par exemple en favorisant la formation en entreprise ou en diminuant les exigences liées à la réussite des cours de la formation générale. À court terme, c'est dans le projet de loi 70 que semble résider le plus grand danger, mais à plus long terme, c'est l'instauration du modèle Dual allemand dans certaines techniques et la prolifération des AEC (un diplôme collégial sans formation générale) qui préoccupent le plus. La position syndicale est claire : nous défendons une vision humaniste de l'éducation et la formation collégiale dans son intégralité. La FNEEQ exerce donc une veille sur l'ouverture, la fermeture et la transformation de tous les programmes d'études. Elle nous demande d'ailleurs d'être ses yeux et ses oreilles.

Enfin, la CSN, et la FNEEQ par la même occasion, font partie du comité organisateur du Forum social mondial qui se tiendra à Montréal du 9 au 14 août 2016. C'est la première fois que ce forum, devenu presque mythique, se tient dans un pays du Nord. C'est une occasion en or pour quiconque ayant une fibre altermondialiste ou syndicale de participer à des ateliers et conférences en compagnie d'individus et d'organisations venus d'un peu partout sur la planète. D'ailleurs, la FNEEQ, avec de multiples groupes sociaux, associations et organisations syndicales, travaille à la

préparation des États généraux de l'enseignement supérieur qui auront lieu au printemps 2017. Notre fédération nous invite à participer à un premier grand atelier dans le cadre du Forum social mondial afin de construire un plan de travail des États généraux. La FNEEQ a également mis sur pied l'ESPACE ÉDUCATION du FSM et plusieurs comités sont déjà en action. On nous invite à y participer et même à nous y impliquer.

## Et localement, que s'est-il passé ?

### Mobilisation, grève et menace de loi spéciale

Pour espérer sortir vainqueur d'une négociation contre un employeur-législateur souhaitant geler nos salaires, réduire notre autonomie professionnelle et étouffer les syndicats, il fallait mettre en place une mobilisation historique capable de convaincre le gouvernement que son attitude envers les employés de la fonction publique aurait un coût politique important. Au Cégep de Saint-Laurent, la mobilisation et les moyens de pression, on a pris ça au sérieux et à l'aide de notre mobilisatrice en chef, Marie-Claude Joly, on y a mis le paquet :

- 19 août : Cocktail de la rentrée avec camion de cuisine de rue. Distribution des t-shirts « Prof en négo ».
- Semaine du 24 août : Placardage d'affiches et de Post-it dans tout le collège.
- Septembre : Distribution de tracts devant le collège, actions de visibilité en compagnie des deux autres syndicats du collège, boycott de la remise des plans de cours et de la CE, envoi de copies conformes de nos courriels à la direction, installation de la bannière « Cégep menacé » sur la façade du collège.
- 30 septembre : Action au Conseil d'administration. Lecture conjointe de manifestes des trois syndicats et de l'association étudiante.
- 5 octobre : Piquetage symbolique et discours dans le cadre de la journée mondiale des enseignants. En intersyndicale et avec la direction, rien de moins !
- 14 octobre : Soirée d'information sur la loi spéciale avec Martin Petitclerc comme invité.
- 20 octobre : Action éclair. Grand tintamarre dans le corridor de la direction.
- 7 novembre : Action de visibilité durant les Portes ouvertes

Puis vint la grève. Peu de gens au collège avait de l'expérience avec une grève des enseignants, la dernière remontant à 2005. Personne n'avait d'expérience avec une grève commune de tous les employés. Il fallait donc inventer, se consulter, s'entendre. Quelques réunions du conseil syndical et de l'assemblée générale plus tard, nous nous attelions à l'organisation de journées de grève qui entraîneraient la fermeture totale du collège. Ce n'était pas une mince affaire! L'imagination et l'efficacité de Marie-Claude Joly, l'ingéniosité et l'expertise de Mario Thibeault et son équipe d'employés de soutien et l'appui financier et juridique de la CSN

ont été des piliers solides sur lesquels on a pu s'appuyer pour faire une grève efficace et mémorable les 29 octobre, 16-17 novembre et 9 décembre. Les lignes de piquetage ont été fort bien garnies, ce qui s'explique en partie par les généreuses indemnités de grève qui étaient versées aux participants, gracieuseté d'un fond de grève lui aussi fort bien garni, amassé grâce à une hausse de cotisation syndicale pendant quelques années.

La direction du collège a été bonne joueuse dans toute cette histoire, se tenant informée de nos intentions, mais n'insistant pas indûment pour réclamer des modifications à notre stratégie. De ce point de vue, le plus gros objet de négociation fut de trouver un compromis pour permettre le nettoyage de l'animalerie et sa préparation à l'inspection, le 18 novembre, par le CIPA, l'organisme qui accrédite ce genre d'installation.

À travers tout cela, l'annulation de trois journées de grève les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 décembre, la menace d'une loi spéciale dès le mois d'octobre, la négociation entourant la reprise des journées de grève et les multiples modifications du calendrier scolaire nous ont tenus fort occupés. Concernant la reprise des cours, un jugement de la cour d'appel rendu quelques semaines auparavant, concernant la reprise des cours lors de la grève de 2005 aux collèges d'Ahuntsic et Shawinigan, a complètement changé la donne. La cour concluait que si les cours étaient repris, les profs devaient être payés. Cela n'a pas empêché certains collèges d'imposer une reprise et d'entamer ainsi une autre partie de bras de fer avec leur syndicat. Au Cégep de Saint-Laurent, nous avons su encore une fois ménager la chèvre et le chou et il n'y eut pas de consignes strictes pour que l'on reprenne les cours.

Au-delà de la mobilisation liée à la négociation pour le renouvellement de la convention collective, l'exécutif du syndicat a souhaité toute l'année s'approcher de ses membres et entendre leurs idées, opinions et préoccupations. Le cocktail de la rentrée, deux soirées de réflexion (sur la loi spéciale et sur l'évaluation de l'enseignement), un dîner causerie (utilisation des allocations pour les EESH) et le recours fréquent au Conseil syndical nous ont permis de multiplier les occasions de rencontre.

## **Assurance qualité**

À la reprise des activités normales du cégep à la fin janvier, le dossier urgent aux yeux de la direction des études était de terminer la rédaction et l'adoption du rapport d'autoévaluation de l'assurance qualité. Nous avons depuis longtemps décidé que les professeurs participeraient à l'exercice pour servir de chien de garde, et Carole Lavallée avait l'intention de déposer un rapport consensuel, adopté par la Commission des études. Les discussions sur ce rapport ont donc occupé une bonne partie des réunions de la Commission des études jusqu'à son adoption le 2 mars. À travers cela, nous y avons aussi consacré beaucoup de temps au conseil syndical et en assemblée générale. Ironiquement, l'une de nos principales doléances est que le processus d'assurance qualité est inutile et chronophage, et nous y avons pourtant nous-mêmes consacré beaucoup,

beaucoup de temps. Le tout s'est terminé par une adoption par une courte majorité à la CE et par une très, très courte majorité au CA le 30 mars. Voilà un dossier classé pour 5 ans. D'ici là, nous restons vigilants quant à la création de nouveaux mécanismes liés à l'assurance qualité et nous souhaitons toujours la disparition de la CEEC.

## **Statuts et règlements**

Les statuts et règlements du syndicat avaient mal vieilli et avaient besoin d'une bonne cure de rajeunissement. Sous la loupe et le bistouri d'Olivier Laroche, c'est tout un lifting auquel ils ont eu droit. Trois réunions du Conseil syndical ont été nécessaires pour apporter la touche finale. Ils ont été adoptés à l'assemblée générale du 20 avril et devraient baliser les activités du syndicat pour quelques décennies.

## **Comité des relations de travail (CRT) : la convention collective dont vous êtes les héros**

La négociation a ça de bien qu'elle permet de tisser des liens entre les délégués syndicaux des différents collèges et permet de comparer nos pratiques locales avec celles des autres. De plus, la négociation permet d'approfondir notre connaissance de la convention collective. Ces deux effets conjugués nous ont donné l'idée de mettre en place un forum de discussion afin de partager nos pratiques locales avec nos collègues des autres collèges. Ce forum fut pour nous une révélation! PVRTT et autres congés, régime de retraite, méthode pour calculer un temps complet annuel dans des cas particuliers, disparition d'un de nos budgets de perfectionnement, assurance-emploi, affichage des charges de cours, etc. Autant d'éléments pour lesquelles la convention collective laisse place à une bonne part d'interprétation et à des pratiques locales pas toujours à l'avantage des professeurs. Nous sommes tombés là-dedans comme des enfants dans un plat de bonbons et avons entamé de nombreuses discussions (parfois un peu corsées) en CRT, afin de clarifier des façons de faire.

D'ailleurs, les réunions du CRT ont été nombreuses et bien remplies. Le CRT continue à être un espace de discussions fertiles avec le Collège. On y traite aussi bien de situations concernant certains membres en particulier que de dossiers concernant l'ensemble des enseignants. Nous avons encore l'impression que les deux parties en présence travaillent avec un esprit d'ouverture, à la recherche de solutions concertées.

Parmi les dossiers importants :

- clarification de la directive sur les reports de disponibilité et sur les désistements tardifs;
- calcul du temps complet annuel pour les professeurs travaillant à la formation continue et à la formation régulière;

- ouverture de postes : le collège a accepté d'ouvrir 12 postes cette année, alors qu'il ne parvenait n'en ouvrir que 5 au départ;
- affichage des charges et offre générale de service (procuration);
- chantier sur les conditions de travail des chargés de cours à la formation continue;
- projets de répartition;
- la grève a aussi amené plusieurs éléments au CRT, dont 4 griefs concernant des coupures de salaire, la reprise des cours et la coupure des journées de vacances.

Par ailleurs, nous avons découvert que la convention collective exigeait que l'on fasse parvenir à tous les membres l'ordre du jour des CRT et les décisions à incidence collective qui y sont prises. Vous serez donc dorénavant beaucoup mieux informés des choses qui se discutent lors des rencontres de ce très important comité.

### **L'accompagnement des départements**

Une bonne partie de notre travail syndical consiste à accompagner des enseignants vivant des situations conflictuelles dans leurs départements ou des départements ayant du mal à élaborer des politiques qui ne font pas consensus. Au fil des années, nous réalisons que ces situations engendrent beaucoup de stress et de détresse chez les enseignants. L'autonomie départementale est un acquis auquel nous tenons précieusement, mais il comporte quelques écueils. Le comité exécutif du syndicat est fier de contribuer à rapprocher les parties et à trouver des solutions, souvent en collaboration avec la direction des études ou avec la direction des ressources humaines.

Que ce soit pour présider une réunion dont le sujet est particulièrement délicat ou conflictuel, pour accompagner votre département dans l'élaboration de politiques départementales complexes, pour obtenir un avis syndical sur certains éléments d'un document avant de l'adopter ou pour clarifier les rôles et responsabilités de chacun au sein du département, n'hésitez pas à contacter votre exécutif syndical avant que le climat de travail devienne malsain.

### **Nos relations avec l'association étudiante**

L'association étudiante du Cégep de Saint-Laurent nous avait habitués à beaucoup d'action, tellement qu'il est presque inquiétant de terminer une année scolaire sans que les étudiants n'aient débrayé une seule fois. Nous avons rencontré des représentants de l'association étudiante à quelques reprises durant l'année pour discuter de nos préoccupations communes ou respectives. Force est toutefois de constater que cette année, l'association étudiante se cherche une direction et est en panne de mobilisation. Nos interlocuteurs changeaient souvent et les suivis n'étaient pas toujours faits au SIAM. Il faut dire aussi que la négociation pour le renouvellement

de notre convention collective a nui à notre alliance naturelle avec les étudiants dans notre lutte contre l'austérité. Les règles et le calendrier propre à la négociation et nos revendications associées à l'amélioration de nos conditions de travail donnent à notre bataille un lustre très corporatiste. Nous espérons qu'un dialogue plus fluide pourra être rétabli dès l'automne.

### **À surveiller en 2016-2017**

L'année scolaire 2015-2016 s'achève, ce qui signifie qu'on prépare déjà l'année suivante. Nous sommes convaincus que cette nouvelle année nous réservera plusieurs surprises, la vie syndicale étant de nature imprévisible. Contentons-nous pour l'instant d'identifier les choses prévisibles.

Au national, c'est le bilan de la négociation qui occupera en premier lieu les délégués de la FNEEQ et les discussions s'annoncent passionnées. Nous tâcherons localement de faire notre propre bilan dès l'automne afin que vos idées et opinions résonnent dans nos instances fédérales. L'adéquation formation-emploi retiendra aussi l'attention, puisque certaines visées du présent gouvernement sont de nature à nous inquiéter (le projet de loi 70, entre autres). Nous serons également dans le dernier droit de l'organisation des États généraux sur l'enseignement supérieur, prévu au printemps 2017, dont la FNEEQ a pris l'initiative.

Localement, il faudra tout d'abord terminer la négociation post-négociation. D'une part, le projet pilote pour l'utilisation des ressources pour la réussite des EESH est à peaufiner et d'autre part, la méthode pour utiliser les ressources destinées aux chargés de cours de la formation continue est à inventer. En fait, c'est tout un chantier pour améliorer les conditions de travail des professeurs de la formation continue qu'il faut entamer.

Ensuite, le dossier le plus chaud sera certainement la mise en place d'un programme d'évaluation des enseignements. Dans les faits, le programme d'évaluation formative des enseignements que nous avons jusqu'à sa suspension doit être remis sur les rails, et le Collège souhaite mettre sur pied un programme d'« évaluation probatoire ». La direction voulait le mettre en place dès cette année, mais le temps a manqué. Nul doute que ce sera considéré comme un dossier prioritaire dès la rentrée. De notre côté nous avons pris un peu d'avance en organisant une soirée de réflexion à ce sujet (21 avril), mais le comité formé pour élaborer ces programmes ne s'est réuni deux fois cet hiver et poursuivra donc le travail dès l'automne.

Enfin, l'accompagnement de certains départements dans la modification de leurs règles de régie interne nous occupera passablement et le comité exécutif a plusieurs petits projets qui attendent juste une année calme pour être réalisés, tels que l'adoption d'une politique de dons, la création d'une bourse d'étude financée par le syndicat, la modernisation de notre site internet et l'amélioration de nos outils d'analyse de l'utilisation des ressources enseignantes. Année calme...Permettez-nous d'en douter.

## **En conclusion : le poids du nombre**

La force d'un syndicat vient de sa capacité à démontrer à son vis-à-vis patronal qu'il constitue un interlocuteur incontournable. Pour y arriver, le comité exécutif doit pouvoir convaincre l'employeur qu'il est le digne représentant de ses membres et que ses membres sont derrière lui. Au niveau national, la mobilisation historique en front commun a sans aucun doute donné des munitions à nos négociateurs. Localement, certaines manifestations de solidarité, comme l'action au conseil d'administration, le tintamarre dans le corridor de la direction et l'action lors de la soirée d'excellence du printemps 2015 ont été des moments forts qui ont démontré à notre comité de direction que les professeurs étaient mobilisés et qu'ils étaient des interlocuteurs incontournables. Conjugué aux actions similaires qui se sont déroulées dans les autres collèges, cela a sans aucun doute remonté jusqu'aux oreilles du comité patronal de négociation. Au niveau local, ces actions ont donné beaucoup de poids aux revendications que votre comité exécutif acheminait à la direction, obligeant sans doute celle-ci à choisir la voie de la concertation, ce qui n'a pas été le cas dans tous les collèges.

À l'automne, les assemblées syndicales ont été courues et vous avez donné à votre comité exécutif des mandats clairs, qui ont eu beaucoup de poids. Après une telle participation, il n'est pas surprenant qu'un ressac se soit produit à l'hiver. En fin d'année, nous avons eu du mal à atteindre le quorum lors de quelques assemblées de même qu'au conseil syndical, ce qui nous a obligés à remettre à plus tard certaines consultations et certaines décisions. Cela a eu un effet immédiat sur la capacité de faire entendre notre voix dans les différentes instances locales et nationales.

Néanmoins, nous dressons un bilan très positif de l'année qui s'achève. Il y a au Cégep de Saint-Laurent un noyau dur de professeurs-es très impliqués qui donnent vie au syndicat. Par leur participation active aux assemblées, au conseil syndical et à la Commission des études, ils s'assurent que la voix des professeurs-es est toujours entendue. Ce noyau dur est composé de trop de personnes pour que je me risque à toutes les nommer, mais permettez-moi de remercier tout particulièrement Catherine Cyr-Gagnon qui scrute à la loupe chaque document produit par le syndicat ou par la direction des études; Olivier Laroche pour son travail de longue haleine pour moderniser nos statuts et règlements, mais aussi pour l'attention régulière qu'il porte au respect de nos procédures; Yannick Delbecque dont l'ancienne expérience de délégué syndical profite encore à tous et Marie-Claude Joly qui nous appelle quotidiennement pour savoir si elle peut faire quelque chose pour nous aider. Cet engagement est précieux et profite à l'ensemble des professeurs et, j'ose espérer, à l'ensemble de la communauté.

Un merci tout spécial à François Lamarre qui a présidé nos assemblées syndicales toute l'année, dans un style bien différent de ce que nous avons connu depuis quelques années, mais avec beaucoup de succès. Je souligne que sous sa présidence, nous avons tenu sept (7) assemblées comptant plus de 100 participants, que nous avons adopté deux ententes de principe, convenu de l'exercice d'une grève hermétique, discuté de désobéissance à une loi spéciale et

adopté le rapport d'autoévaluation de l'assurance qualité... entre autres. Tout un travail d'équilibriste !

Par ailleurs, si je continue mon travail de délégué syndical et me représente au poste de président du SPCSL, c'est qu'au sein du comité exécutif, tout se fait dans la collaboration et la bonne humeur. J'ai la chance de travailler avec une équipe extraordinaire, toujours disponible et efficace. Catherine Beaupré-Laforest, qui s'est jointe à l'équipe en juin 2015, a révolutionné nos communications au moment où on en avait le plus besoin, en plus de nous fournir une mine d'information en provenance d'autres collègues. Stéphanie Martin est le pilier du comité exécutif, abordant chaque dossier avec sagesse et humanité. Nicolas Talbot est notre spécialiste de la coordination départementale, des procédures d'assemblée et des calculs de Ci, en plus de jeter son regard oblique d'éthicien sur de nombreux sujets. Quelle belle équipe d'étoiles !

Enfin, comme il se doit, je garde le meilleur, ou plutôt la meilleure, pour la fin. Un millier de remerciements à Claude Courchesne, qui est le ciment de notre organisation syndicale, que dis-je, le ciment de l'institution ! Le diplôme *honoris causa* qui lui a été remis par la direction du collège, en décembre, pour son travail d'organisatrice hors pair illustre à quel point elle est un rouage essentiel de notre collège. Mais outre le fait qu'elle s'assure de la logistique de toutes nos instances syndicales (assemblées, réunion pré-CE, conseil syndical, 5 à 7, conférences, etc.), elle est aussi la comptable, la mémoire, l'archiviste, la gardienne de l'agenda du syndicat, et bien plus encore. Merci Claude pour ton dévouement !

Je vous souhaite à tous de belles vacances reposantes. Au plaisir de vous revoir nombreux à l'automne dans les différentes instances syndicales.

Sincèrement,

**Guillaume Couture**

Président du syndicat des professeurs du Cégep de Saint-Laurent

## Bilan du trésorier

Par Nicolas Talbot

Pour reprendre l'expression utilisée par mon prédécesseur dans le bilan de l'an dernier, la trésorerie du syndicat est comme un long fleuve tranquille. Ce constat est vrai, sauf pour cette année, où les négociations pour le renouvellement de notre convention collective ont créé quelques vagues, sans faire sombrer les finances du syndicat.

### Résultats 2015-2016

REVENUS	Prévisions (\$)	Réel (\$)	Écart (%)
Cotisation des membres	381 585 (26 payes)	396 509,16 (27 payes)	3,91%
Intérêts des placements	3 627	3 890,87	7,28%
Autres revenus	-	321,47	
<b>Total</b>	<b>385 212</b>	<b>400 721,5</b>	<b>4,03%</b>

DÉPENSES	Prévisions (% du budget)	Prévisions (\$)	Réel (% du budget)	Réel (\$)	Écart (%)
Cotisations FNEEQ, CCMM, CSN, etc.	78,8	302 333 (27 payes)	80,5	321 261,38 (28 payes)	6,3%
Secrétariat	10,5	40 224	10,1	40 349,65	0,3%
Frais d'administration	1,3	5 000	1,1	4 683,72	-6,3%
Activités sociales	3,1	12 000	2,5	10 175,95	-15,2%
Assemblées et comités	3,9	15 000	4,5	17 569,13	17,3%
Frais de délégations	0,9	3 500	0,2	894,70	-74,4%
Dossiers permanents	0,0	0	0,0	0	0,0%
Soutien aux organismes (dons)	1,4	5 500	1,1	4 155	-24,5%
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>383 557</b>	<b>100</b>	<b>399 089,53</b>	<b>4,0%</b>

Non alloué	Prévisions (% des revenus)	Prévisions (\$)	Réel (% des revenus)	Réel (\$)	Écart (%)
Surplus (- déficit)	0,4	1 655	0,4	1631,97	-1,4%

Voici l'explication des principaux écarts par rapport aux prévisions :

- **Cotisation des membres** : les méandres du calendrier ont fait en sorte que nous avons perçu des cotisations de nos membres sur 27 payes, au lieu des 26 payes prévues. Cette

perception de paye additionnelle n'aura pas d'impact l'an prochain car nous aurons 26 payes au calendrier. Toutefois, il est à prévoir que dans un an ou deux, il y aura un rééquilibrage, et que nous ne percevrons des cotisations que sur 25 payes.

- Les **cotisations** aux instances fédérales et confédérales correspondent toujours à 80,5% des cotisations des membres. C'est un caprice du calendrier de payes qui explique l'écart important entre les prévisions et les dépenses réelles à ce chapitre. En effet, dans l'année 2014-2015, les enseignants ont reçu une paye le 30 avril, le jour même de la fin de notre exercice financier. Faute de temps, les cotisations des membres liées à cette paye n'ont pas été comptabilisées dans l'exercice financier 2014-15. Surtout, les cotisations que le syndicat devait émettre à la FNEEQ, au CCMM et à la CSN pour le mois d'avril n'ont pas non plus été comptabilisées dans cet exercice financier. Autrement dit, dans l'exercice 2014-2015, le syndicat a reçu des cotisations équivalentes à 26 payes, mais n'a remboursé les instances fédérales que pour 24 payes. En 2015-2016, nous avons remboursé les instances fédérales pour 28 payes, soit les 26 payes ordinaires plus les remboursements des deux (2) payes reçues en 2014-2015 pour lesquelles les remboursements aux instances fédérales n'avaient pas été faits.
- **Assemblées et comités** : les négociations en vue du renouvellement de notre convention collective ont engendré beaucoup de consultations (comité de mobilisation, vote de grève, plan d'action, vote sur l'entente de principe, etc.), nous obligeant à tenir de nombreuses et populaires **assemblées**. Nous avons dépassé légèrement les prévisions car les assemblées étaient plus achalandées que prévu.
- Dégringolades des dépenses de **délégations** (-74,4%) : pas d'inquiétudes, nous vous représentons toujours aussi bien aux instances fédérales. C'est seulement que la plupart des regroupements se sont tenus à Montréal cette année et que nous n'avons pas envoyé de grosses délégations lorsque c'était à Québec.
- **Dons** : nous peinons à atteindre notre objectif de 5500 \$ de dons annuel. L'écart entre cet objectif et le réel (-24,5%) est dû en partie au fait qu'un seul syndicat en conflit de travail a fait une demande de don de solidarité. Vous trouverez la liste détaillée des dons 2015-2016 à la fin de ce rapport.

Nous voudrions être plus généreux dans notre soutien aux organismes et à la communauté, mais encore faut-il le faire de façon pertinente et en cohérence avec les objectifs et mandats d'un syndicat comme le nôtre. Nous proposerons quelques idées en cours d'année, parmi lesquelles la création d'une bourse du syndicat, offerte à des étudiants lors de la soirée d'excellence.

Ce sera également l'occasion de faire adopter une politique de dons qui est rédigée depuis un bon moment, mais que nous n'avons pas eu l'occasion de présenter à l'assemblée.

## Réflexions et perspectives

### Fonds de négociations

Au 30 avril 2015, soit avant la grève, notre fonds de négociations s'élevait à 324 085 \$. Avec nos quatre (4) jours de grève de l'automne et l'ensemble de la période des négociations, notre fonds a été mis à contribution. Voilà l'utilisation que nous en avons faite :

<b>Dépenses de négociations 2015-2016</b>	<b>Réel (% des dépenses)</b>	<b>Réel (\$)</b>
Frais de négociations (Frais des journées de grève, mobilisation, publicités, etc.)	9,9	15 807,03
Indemnités de grève	90,1	144 089,24
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>159 896,27</b>

<b>Actifs du fonds de négociations</b>	<b>Réel (\$)</b>
Actifs au 30 avril 2015	324 085
Actifs au 30 avril 2016	<b>164 188,73</b>

Notre fonds de négociations a presque fondu de moitié. Les indemnités de grève que nous avons décidé de nous verser (150 \$ par jour de grève à chaque membre qui venait piqueter pendant trois heures) constituent 90,1% des dépenses du fonds. Nous avons décidé collectivement de nous verser de bonnes indemnités pour compenser nos pertes de salaire. Les échanges que nous avons eus avec les autres syndicats de cégep nous indiquent que nos indemnités étaient parmi les plus généreuses du réseau, sinon les plus généreuses.

L'organisation de la grève elle-même a coûté 15 807,03 \$. En divisant ce montant par le nombre de membres du syndicat (soit 403), nous arrivons à un coût d'environ 40 \$ /membre. Ce

montant est peu élevé si on se rappelle les miracles d'organisation que Marie-Claude Joly – la responsable à la mobilisation – a mis en place lors des quatre journées de grève.

### **Salaire de l'agente de bureau**

Le salaire de notre agente de bureau (Claude Courchesne) est basé sur l'échelle salariale des agents de bureau classe principale qui travaillent pour la fonction publique québécoise.

Puisque nous réclamons pour nous-mêmes des augmentations annuelles au moins égales à l'inflation, il semble aller de soi que nous octroyions ce genre d'augmentation à notre agente de bureau. Nous proposerons donc en cours d'année une nouvelle échelle salariale tenant compte de l'inflation pour l'agente de bureau. Plusieurs options s'offrent à nous, et nous en discuterons en conseil syndical ou en assemblée. En attendant, nous proposons pour 2016 une augmentation équivalente à l'inflation enregistrée à Montréal en 2015, soit 1,5%.

### **Surplus et actifs du syndicat**

En plus des surplus annuels qui correspondent à 5% de notre budget et de notre fonds de négociations, notre syndicat dispose d'actifs d'un montant de 169 140,98 \$.

<b>Actifs du syndicat au 30 avril 2016</b>	<b>Réel (\$)</b>
Fonds de négociations	<b>164 188,73</b>
Autres actifs (addition des surplus des années antérieures)	<b>169 140,98</b>
<b>Total</b>	<b>333 329,71</b>

Que devons-nous faire de nos surplus et de nos actifs? Il serait certainement envisageable de dépenser plus en utilisant une partie de cet argent pour des projets en liens avec nos mandats syndicaux. On pourrait également réduire les cotisations syndicales de 1,7% à 1,6% du salaire (une réduction d'environ 65 \$ par année par membre), ce qui éliminerait complètement le surplus annuel. Une autre option serait de garder ces sommes pour renflouer notre fonds de négociations : en y consacrant nos surplus de 17 000\$ par année, ce fonds s'élèvera à 232 000 \$ à la fin de l'exercice 2019-2020, à la veille de nos prochaines négos. Nous en discuterons cette année en assemblée.

## Prévisions budgétaires 2016-2017

REVENUS	Prévisions (\$)
Cotisation des membres	381 663* (26 payes)
Intérêts	3000 \$
<b>Total</b>	<b>384 663</b>

\* Moyenne des 3 dernières années.

Les prévisions de dépenses prennent en compte l'augmentation de salaire de Claude Courchesne (1,5%). Nous prévoyons une diminution des **frais d'assemblées et de comités**, car le nombre des assemblées syndicales est plus bas hors négociations.

Montréal est l'hôte du Forum social mondial 2016. C'est la première fois que cet événement se tient dans l'hémisphère nord. Afin de permettre aux membres de participer pleinement à ce forum, nous prévoyons une augmentation des **frais de délégations**.

DÉPENSES (Prévision 2016-2017)	Prévisions (% du budget)	Prévisions (\$)
Cotisations FNEEQ, CCMM, CSN	79,4	291 132 (26 payes)
Secrétariat	11,1	40 827
Frais d'administration	1,3	4 700
Activités sociales	3,1	11 500
Assemblées et comités	3,1	11 500
Frais de délégations	0,4	1 400
Dossiers permanents	0,0	0
Soutien aux organismes (dons)	1,5	5 500
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>366 559</b>

Non alloué (Prévision 2016-2017)	Prévisions (% des revenus)	Prévisions (\$)
Surplus (- déficit)	4,7	18 104

## Liste des dons accordés en 2015-2016

	Montant	Type*
<b>Dons récurrents</b>		
Camp Vol d'Été (Été 2016)	100	O
Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) (2016-2017)	300	O
Centre international de solidarité ouvrière (CISO)	100	O
Comité chômage de Montréal (CCM)	100	O
Fondation du cégep de Saint-Laurent et du musée	180	O
Spectacle de la Fondation du cégep de Saint-Laurent	110	O
Tournoi de golf des Patriotes	150	O
Alternatives	200	O
Alliance Syndicats et Tiers-Monde (2015-2016)	300	O
Paniers de Noël du cégep	1 000	O
Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICEA) 2016	150	O
Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale	100	O
À Bâbord	65	O
Fondation Léa-Roback	50	O
Au bas de l'échelle	100	O
Ligue des droits et libertés	100	O
Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ)	100	O
Amnistie internationale	100	O
<b>Dons de solidarité pour conflits de travail</b>		
Syndicat des employés de l'Hôtel-Motel la Caravelle de Baie-Comeau	50	S
C'est Noël pour tout le monde (CSN)	250	S
<b>Dons ponctuels</b>		
Vincent Reny (fils décédé de Pascale Reny)	150	A
Projet COP21 (conférence de Paris sur l'environnement)	200	O
Don de dépannage aux membres	200	A
<b>Total</b>		<b>4 155\$</b>

\* S = Soutien aux syndicats en grève

O = Soutien aux organismes

A = Autres

## Bilan de la responsable à l'information

Par Catherine Beaupré-Laforest

Afin de cueillir et transmettre toute l'information pertinente aux membres du SPCSL et d'assurer la transmission d'information entre le syndicat et la FNEEQ, le comité exécutif a utilisé différents outils de communication au cours de l'année 2015-2016, tels que le courriel, *L'Enseigne*, le site Web et les médias sociaux. Nous vous présentons ici un compte rendu de l'utilisation de ces outils et des recommandations pour l'année 2016-2017.

### La communication avec les membres

Le courriel est l'outil de communication privilégié pour rejoindre et transmettre de l'information à l'ensemble des membres du SPCSL. En plus de permettre un relais de l'information sur des enjeux locaux, par la convocation des membres aux assemblées générales ou par l'invitation à des activités sociales (6 à 8 sur l'évaluation de l'enseignement, par exemple), le courriel a également servi à relayer des informations pertinentes provenant de la FNEEQ-CSN ou du CCMM-CSN telles que sur la Journée internationale des femmes le 8 mars ou la Journée internationale des travailleuses et des travailleurs le 1<sup>er</sup> mai.

En cette importante année de négociation, le courriel a été un incontournable outil de communication pour la gestion des informations provenant des tables centrale et sectorielle, ainsi que pour l'organisation des journées de grève à l'automne (présentation des résultats, inscription au Doodle, etc.).

En plus des nombreuses assemblées générales et réunions du Conseil syndical, le comité exécutif a également consulté les membres à deux reprises par le biais de sondages. Le premier portait sur les priorités des demandes à la table sectorielle ainsi que différents scénarios d'entente de principe en janvier 2016. Le second portait sur l'utilisation des ressources en lien avec les étudiantes et étudiants en situation de handicap (EESH) en avril 2016.

### *L'Enseigne*

L'année 2015-2016 a été marquée par plusieurs enjeux, parfois complexes en raison de la négociation et du mouvement de grève qui l'accompagnait, et *L'Enseigne* s'est ainsi avéré un outil de communication très efficace pour communiquer ces dossiers aux membres. Publié par intermittence aux cours des dernières années, le journal syndical *L'Enseigne* a été un important outil de communication pour l'exécutif syndical cette année avec la publication de six (6) numéros à la session automne 2015 et trois (3) numéros à la session hiver 2016.

Le format du journal nous a permis de présenter des rubriques sur des enjeux locaux (éditorial, Commission des études, comité des relations de travail, conseil syndical) ou nationaux (relais d'information pour les activités de la FNEEQ et du CCMM). Deux rubriques régulières ont fait également fait leur apparition : *Info-Convention* et *Place aux membres*.

## Conseil syndical

Cette année, nous avons régulièrement informé et consulté les membres du conseil syndical sur différents enjeux locaux (statuts et règlements, ressources EESH, etc.). Dans le but de transmettre de l'information de la FNEEQ, nous avons également relayé en cours d'année des informations sur ses activités tels que les projets d'ordre du jour des réunions du regroupement cégep et du conseil fédéral de la FNEEQ.

## Site Web et médias sociaux

Le [site Web](#) a été régulièrement animé afin de mettre à jour les informations pertinentes à notre vie syndicale locale et nationale. Sur le plan national, nous avons surtout présenté des informations en lien avec la négociation en publiant les « Info-négo » des tables centrale et sectorielle et en présentant les différentes offres patronales et syndicales. Sur le plan local, nous y avons publié les numéros de *L'Enseigne* et avons mis à jour certains dossiers concernant les enjeux locaux tels que le Rapport d'autoévaluation du système d'assurance qualité ou les ressources en lien avec les étudiantes et étudiants en situation de handicap (EESH). Nous avons également tenté d'introduire plus régulièrement des liens du site Web dans les courriels envoyés aux membres afin de rendre le site plus actif et encourager sa fréquentation.

La page [Facebook](#) rejoint 197 personnes et a été animée régulièrement sur différents enjeux qui touchaient surtout un appel à la mobilisation syndicale. En période de négociation, certaines publications de la page Facebook ont été consultées par des milliers de visiteuses et de visiteurs.

### *Résumé statistiques de fréquentation sur la page Facebook du SPCSL pour l'année 2015-2016*

- 28 janvier 2016 - Mouvement *Je protège mon école publique* avec le CPE *La bricole* (439 personnes atteintes)
- 20 janvier 2016 - Proposition adoptée à l'assemblée du 20 janvier 2016 sur les bilans des négociations (3 085 personnes atteintes)
- 20 janvier 2016 - Résultats du vote sur les ententes de principes (408 personnes atteintes)
- 16 novembre 2015 - Album photos : *Journée de grève à Saint-Laurent* (387 personnes atteintes)

- 29 octobre 2015 - Vidéo : Appui de Caroline Senneville aux grévistes de Saint-Laurent et de Vanier (1 117 personnes atteintes)
- 26 octobre 2015 - Le baromètre des négos (par Martine Galarneau) (611 personnes atteintes)
- 21 septembre 2015 - Communiqué de presse : Les enseignants du cégep de Saint-Laurent votent massivement pour la grève (3 764 personnes atteintes)

Le compte [Twitter](#) du SPCSL a également été animé périodiquement au cours de l'année, et ce, principalement pendant la période de négociation. Son impact est plus limité que la page Facebook, mais il s'avère un bon outil de communication complémentaire pour relayer des informations en lien avec notre fédération.

### **Autres outils d'information et de mobilisation**

Différents éléments du matériel d'information et de mobilisation tels que foulards, tuques, macarons, affiches ou collants ont été distribués aux membres dans les casiers et dans les départements.

### **Recommandations**

Voici quelques recommandations en vue de l'année 2016-2017 :

- revoir le format de *L'Enseigne* pour faciliter sa diffusion électronique sur le site Web;
- assurer un plus grand suivi des informations de la FNEEQ (par la transmission de l'Infolettre de la FNEEQ);
- assurer un suivi plus systématique des réunions et des résultats du Comité des relations de travail (CRT) et de la Commission des études;
- recycler le matériel d'information et de mobilisation de la FNEEQ et du CCMM (ex : pour les cours en arts visuels?);
- site Web :
  - développer une meilleure gestion de l'information du site Web (autre interface?);
  - introduire plus systématiquement un lien vers le site Web lors d'envois de courriels aux membres;
  - améliorer les informations destinées aux membres de la formation continue (charges de cours, etc.).

## Rapport des comités

### Comité de mobilisation

*Par Marie-Claude Joly*

L'année 2015-2016 a été une année scolaire occupée sur le plan de la mobilisation syndicale. Marie-Claude Joly en était la responsable, et une équipe de divers professeurs (plus ou moins 10) se sont impliqués selon leurs disponibilités respectives. La session d'automne a été marquée par une forte mobilisation en raison des moyens de pression que nous devons mettre en place pour la négociation de la convention collective. Suite à de nombreuses activités de sensibilisation et de cohésion de la grande équipe professorale (cocktail de la rentrée, distribution de matériel de visibilité, piquetage le matin devant le collège, distribution de tracts, pose d'affiches, grande visibilité auprès des étudiants, représentations bruyantes auprès de la direction, conférences, etc.), la mobilisation a atteint son apogée vers la mi-session.

Lors des différentes journées de grève, plus de 220 profs étaient présents sur les lignes de piquetage et l'ambiance était toujours bonne. Nous pouvons affirmer que la mobilisation a permis de rassembler les profs autour d'enjeux de conditions de travail très importants, et que cette mobilisation a été positive. Aucun débordement n'a été noté, et malgré un règlement qui n'a pas plu à tous, force est de constater que l'équipe professorale s'est rapprochée.

Il est à noter que les profs de la FNEEQ furent parmi les plus mobilisés du Front commun 2015.

Outre notre mobilisation professorale, la mobilisation intersyndicale fut elle aussi très forte. Nous avons su garder de bons rapports avec les autres employés du cégep et cette union a permis d'avoir des lignes de piquetage bien fournies, surtout le matin.

Si l'automne a été mobilisant, l'hiver a été beaucoup plus tranquille. En effet, le comité de mobilisation a été dissous en tant que tel puisque son mandat était intimement lié aux négos. Lors d'une rencontre au début février, les profs désirant s'impliquer se sont réunis et ont proposé que le nouveau mandat d'un éventuel comité de mobilisation soit de mobiliser les professeurs-es sur les enjeux locaux et nationaux d'actualité. Ces enjeux peuvent être autant ponctuels que continus.

L'événement de mobilisation qui fut notre priorité cette session, outre le fait de tenir les membres informés des événements nationaux, fut relié à l'évaluation des enseignements. La mobilisation du conseil syndical se poursuit aussi sur la question des allocations pour les EESH, dossier qui sera sans doute à l'ordre du jour pour la session d'automne 2016.

## Commission des études

Par Stéphanie Martin

Le calendrier et les travaux de la Commission des études de l'année scolaire 2016-2017 ont inévitablement été bousculés par les boycotts liés aux négociations. Deux réunions de la CÉ se sont tenues à l'automne 2016, soit la première qui était prévue (le 2 septembre) et une seconde, pour laquelle le boycott a été partiellement et temporairement levé par l'assemblée syndicale, celle du 25 novembre, le temps de s'entendre sur un calendrier remanié pour la fin de la session. Une fois les ententes de principes signées, la Commission des études a retrouvé son quorum et les réunions ont pu se tenir normalement, mais un rythme soutenu, à partir du 27 janvier 2016.

Il va sans dire que le plan de travail de la CÉ a dû être révisé. Les cinq réunions qui se sont succédé cet hiver (une dernière CÉ est prévue le 25 mai) ont tout de même permis d'avancer et de finaliser certains dossiers. Plusieurs autres seront reportés au plan de travail 2016-2017, notamment l'évaluation des enseignements.

La Commission des études est l'instance où sont présentées les modifications aux grilles de cours, tant dans les programmes réguliers qu'à la formation continue. Les membres de la CÉ sont ainsi appelés à commenter les changements apportés, puis à donner leur avis. Cette année, les grilles des programmes suivants ont fait l'objet de modifications mineures : DEC en français et en anglais, Langues, Musique, Technologie de l'architecture et Sciences humaines. À la formation continue, ce sont les programmes d'AEC suivants qui ont été légèrement modifiés : Soutien technique en réseaux informatiques et Gestion immobilière. Toujours à la formation continue, un programme de spécialisation en bureautique a été créé en reconnaissance des acquis et des compétences.

Par ailleurs, le CÉ reçoit chaque année les rapports d'évaluation de programme. C'est le programme Assainissement de l'eau qui a fait l'objet de travaux dans la dernière année. Les membres ont bien reçu le rapport déposé, et le comité de programme, en collaboration avec la direction des études, a déjà commencé à mettre en œuvre certaines des recommandations. Lors de la dernière réunion de la CÉ, les membres ont reçu le devis d'évaluation du programme Technique de bioécologie ; un comité d'évaluation poursuivra ses travaux à la prochaine session.

La question qui a sans doute occupé le plus la Commission des études cet hiver, et soulevé le plus de débats, est celle de l'assurance qualité. Sans revenir sur l'ensemble du dossier, qui a été largement discuté en assemblée syndicale, rappelons que le *Rapport d'autoévaluation du système d'assurance qualité du cégep de Saint-Laurent* a finalement été adopté lors de la CÉ du 2 mars, par un vote serré, marqué par un grand nombre d'abstentions. Les préoccupations des professeurs, exprimées par des mandats d'assemblée, étaient de s'assurer que cette démarche d'autoévaluation, imposée par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC) et inscrite dans un processus dont nous remettons en question la légitimité et la logique, ne vienne

pas brimer les principes d'autonomie professionnelle et départementale que nous défendons. Le souhait était également que le processus ne mène pas à la création de nouveaux mécanismes de gestion ou de reddition de compte. Les échanges en CÉ ont servi à porter ces préoccupations.

Deux autres sujets qui touchent de près le travail des professeurs ont été à l'ordre du jour de plusieurs réunions de la CÉ. Il s'agit d'abord de la Politique de gestion et d'évaluation des programmes d'études (PIGEP), destinée à remplacer, en la complétant, l'actuelle Politique institutionnelle d'évaluation des programmes d'études (PIEP). Des professeurs ont été mandatés par l'assemblée syndicale, dès l'automne 2014, pour participer à l'élaboration de cette politique, avec pour objectif d'y assurer la défense de nos principes d'autonomie et le respect de la convention collective sur le plan des tâches. Le contexte des négociations et les boycotts nombreux ont repoussé les travaux du comité à cet hiver, travaux qui se sont menés à bon train et avec une grande rigueur jusqu'au dépôt d'une première version de la PIGEP le 13 avril. Le souhait de la direction est d'adopter le document le 25 mai. Les ordres du jour chargés et l'absence de quorum lors de nos instances syndicales n'ont pas permis aux membres de discuter du contenu de la PIGEP à ce jour. Le point est à l'ordre du jour de l'assemblée ajournée au 25 mai. Les membres de la CÉ ont eu l'occasion, de leur côté, de poser des questions et de modifier à deux reprises la politique, qui pourra être révisée en tout temps.

Un deuxième document a été discuté lors des CÉ de l'hiver 2016 : le cadre de référence du SAIDE, document qui sera rédigé en collaboration avec la direction des services aux étudiants. Après s'être entendus sur le fait qu'il valait mieux prévoir un cadre de référence (et non une politique), les membres ont donc confié à un comité formé de membres de la CÉ le mandat d'élaborer ce document, qui sera complété par un procédurier, lui aussi proposé à la CÉ en 2016-2017. Les travaux sont donc en cours.

Les autres points qui, en plus des sujets habituels (modifications aux grilles, calendriers, informations sur les admissions, etc.), ont occupé l'espace de discussion, ont touché les sujets suivants : la révision ministérielle des préalables en mathématiques dans les programmes techniques, la valorisation de la langue (le rapport du comité a été présenté), le fonctionnement de la bibliothèque, le guide d'accueil pour les étudiants immigrants et internationaux, ainsi que la plage horaire de la Commission des études et des réunions RCD/RP (qui sera déplacée au vendredi après-midi).

Le comité exécutif tient à remercier les professeurs membres de la CÉ qui ont travaillé avec diligence encore une fois cette année afin de suivre les dossiers pédagogiques.

## **Comité de perfectionnement**

*Par Nicolas Talbot*

Le comité s'est réuni à sept (7) occasions en 2016-2017 pour étudier les demandes de perfectionnement, demandes plus nombreuses que les années précédentes. Les enseignants connaissent de plus en plus le programme de perfectionnement et y ont recours. La convention collective prévoit un financement de 195 \$ par année par ETC (équivalent de temps complet) pour le perfectionnement enseignant, soit environ 50 000 \$ par année pour notre cégep. Ces dernières années, les enseignants ne faisaient pas beaucoup de demandes de financement, si bien que les surplus accumulés des années passées atteignaient 44 000 \$. Tout ça est derrière nous : les demandes sont en hausse et nous puisons dans les surplus.

C'est dans cet esprit qu'a débuté la révision du programme de perfectionnement. Un comité proposera une modification des critères d'admission et des montants des remboursements, dans le but de nous assurer de la pérennité du programme. Les changements seront proposés et discutés en assemblée.

## **Comité de conciliation famille-travail**

Rapport à venir.

## **Comité de surveillance des finances**

Rapport lors de l'assemblée générale annuelle.

## **Comité école et société**

Aucune activité cette année.

## **Comité d'utilisateurs des TIC**

Rapport à venir.

## **Comité interculturel permanent (CIP)**

Rapport à venir.

## Comité d'internationalisation de la formation

*Par Marie-Claude Joly*

Le comité sur l'internationalisation de la formation s'est réuni seulement une fois cette année, soit le 12 mai 2016. En effet, puisque les professeurs ont boycotté les comités de travail l'automne dernier, le comité n'a pu se réunir tel que prévu. Cependant, le comité, auquel siège Marie-Claude Joly, a tout de même travaillé hors des rencontres. Le travail amorcé l'an dernier s'est poursuivi et le document de travail tiré d'un petit bilan de ce qui se fait à l'international au cégep est toujours en cours de rédaction.

Plusieurs constats et enjeux ont été soulevés, entre autres en ce qui concerne les ressources allouées au développement et au soutien des projets de mobilité. Par ailleurs, la politique de l'international datant de 2012 soulève quelques questions puisqu'elle n'inclut pas toutes les facettes de l'internationalisation. Cette politique a d'ailleurs été écrite avant l'avis du Conseil supérieur de l'éducation sur l'internationalisation des formations collégiales.

Le comité en est presque à la fin de son mandat, qui incluait trois (3) aspects :

- faire un état de situation des projets de mobilité étudiante et enseignante;
- faire un bilan de l'accueil des étudiants étrangers au collège;
- réfléchir à la pertinence de l'internationalisation des programmes.

Pour la suite, un document faisant état des constats et enjeux, suivis de recommandations, sera déposé à la Commission des Études l'automne prochain.

## Comité consultatif de la politique institutionnelle visant à contrer le harcèlement

Aucune activité cette année.

## Comité pédagogique

*Par Manon Lelièvre, Catherine Beaulieu et Geneviève Guay*

Membres professoraux :

- Catherine Beaulieu (Sciences humaines)
- Geneviève Guay (Français - Littérature)
- Manon Lelièvre (Sciences humaines)

Membres professionnels :

- Jean-Philippe Bourdon
- Isabelle de Sève
- Jessica Vigneault

Membre de l'administration :

- David Pilon

La première rencontre du comité pédagogique a eu lieu le 21 octobre soit à la 8<sup>e</sup> semaine de cours de la session d'automne. Le but de cette rencontre fut de déterminer le mandat du comité, le rôle des membres et de convenir de priorités selon les demandes des départements. Il a été convenu que le comité pédagogique devrait être ouvert – sans restriction du nombre de membres – et que les membres élus pas l'Assemblée syndicale soient en poste pour 2 ans afin de faciliter le suivi des activités. David Pilon a réalisé un plan de travail (joint à ce document) qui a été présenté aux membres du comité à la 2<sup>e</sup> rencontre.

Les discussions en comité ont mené à l'organisation d'une demi-journée pédagogique sur l'épreuve terminale de cours (9 mars) et un midi-conférence sur des pistes d'intervention en classe auprès d'étudiants anxieux (18 mars). La planification des activités pédagogiques pour l'année 2016-2017 fut amorcée à la dernière rencontre.

Voici un tableau synthèse de nos rencontres :

<b>Date</b>	<b>Sujet(s) abordé (s)</b>	<b>Invité(s)</b>
21 octobre 2015	Cerner les besoins et se donner des mandats (voir tableau présenté par David Pilon en annexe)	
16 décembre 2015	Préparation de la demi-journée synthèse sur l'épreuve terminale de cours et du midi-conférence sur l'anxiété.	
11 février 2016	Rencontre de la conférencière pour la demi-journée pédagogique et discussion sur l'orientation de cette activité.	Marie Beauchamp (doctorante en éducation) et Carole Lavallée
31 mars 2016	Bilan des deux activités proposées à l'hiver (résultats analysés à partir des évaluations des participant.es) et suivi. Discussion sur les prochaines activités pédagogiques.	

## Comité cafétéria

Rapport à venir.

## Comité vert

*Par Stéfanie Martin*

Le comité d'action et de concertation en environnement (CACE) a travaillé cette année à consolider les acquis du cégep de Saint-Laurent en matière d'environnement. Récupération, recyclage, compostage, transport durable, éducation relative à l'environnement, tout cela fait désormais partie de notre milieu, mais demande qu'on reste vigilants. Plus spécifiquement, le comité vert est heureux de souligner, entre autres, les réalisations ou projets suivants : une action de sensibilisation au recyclage à la cafétéria (à refaire dès l'automne), un séjour à la COP21 (conférence mondiale sur le climat, à Paris, en décembre 2015) pour trois étudiantes du cégep, plusieurs conférences sur des thèmes liés à l'environnement, la tenue de l'InterCACE 2016 (qui réunit des représentants des CACE de partout au Québec) au cégep de Saint-Laurent en mars dernier, la participation de notre cégep au lancement du site de covoiturage Netlift et la préparation d'un guide pour l'organisation d'événements écoresponsables (rédaction en cours). C'est Michel Rondeau, conseiller pédagogique à la vie spirituelle et à l'environnement, qui coordonne les projets du CACE et s'assure de leur mise en œuvre. En 2016-2017, les membres du CACE continueront à animer ce comité essentiel à notre communauté en revendiquant encore, inlassablement, un programme de réduction de papier et en collaborant avec la cafétéria afin de réduire le suremballage. Le comité vert souhaite également diffuser davantage ses projets et mieux faire connaître la certification Cégep Vert qui nous est remise chaque année par Environnement Jeunesse. Pour toute suggestion de mesures ou de projets en lien avec l'environnement, les professeurs sont invités à contacter les membres du comité vert.

## Comité reconnaissance du personnel

*Par Mathieu Bergeron*

Le comité s'est réuni pour déterminer les gagnants du prix de la reconnaissance du cégep de Saint-Laurent pour chaque catégorie de travailleur (soutien, professionnel, enseignant et encadrement). Le comité est composé de deux membres de chacune des catégories.

Déroulement de la réunion :

- lecture des textes reçus pour chacun des candidats;
- chaque membre du comité exprime son point de vue et son vote à tour de rôle;
- compilation et décision rendue du comité, de manière démocratique;

- les membres du comité doivent garder le secret du contenu de la séance ainsi qu'il est interdit de divulguer les gagnants;
- répétition de la procédure pour chaque catégorie de prix.

## Comité de valorisation de la langue

*Par Anne Dupuis*

Les professeurs membres du comité étaient Chantal Saint-Jarre (à titre de repfran), Anne Dupuis (formation générale), Nathalie David (programme technique), et François Lamarre (programme technique). David Pilon et Isabelle de Sève sont aussi membres du comité.

Le comité s'est réuni à cinq reprises (25 novembre 2015, 3 février, 16 février, 21 avril et 17 mai 2016). Les travaux de cette année ont permis de faire le point sur les consignes de correction du français écrit dans les PDEA, et de faire des propositions à la direction des études et à la Commission des études. Lors de la CE du 2 mars, inspiré par l'expérience du Cégep de Trois-Rivières, le comité a présenté ce que pourrait être une politique de valorisation de la langue propre à chaque département. Étant donné l'accueil favorable des membres de la Commission des études, le comité se propose de développer un projet pilote. Il s'agira de développer des politiques départementales en accompagnant deux ou trois départements qui aimeraient adapter à leur réalité un modèle commun de politique de valorisation de la langue. Le bilan du projet pilote sera présenté à la CE au courant de l'année prochaine.

## Comité de la recherche

Ce comité était suspendu cette année à la demande du Collège.

## Comité institutionnel de protection des animaux (CIPA)

*Par Catherine Guindon*

Pour l'année 2015-2016, le Comité institutionnel de protection des animaux (CIPA-SL) a approuvé l'élaboration ou la révision de 22 nouveaux protocoles normalisés de fonctionnement.

Le mandat du CIPA a été révisé : les modifications sont mineures.

Le 18 novembre 2015, le Comité canadien de Protection des Animaux (CCPA) est venu au Collège pour évaluer les travaux du CIPA-SL et les installations de l'animalerie. Cette évaluation a mené au renouvellement du Certificat de bons soins aux animaux. Le CCPA a reconnu la qualité du programme de soins aux animaux et apprécie l'engagement du personnel de soins et des

membres du CIPA. Par ailleurs, il a émis 11 recommandations auxquelles le CIPA, et plus généralement le Collège, doit répondre.

## **Comité santé et sécurité au travail**

*Par François Lamarre*

Ce comité paritaire (clause 5-20.09) de la convention collective est composé de deux (2) enseignants, deux (2) techniciennes en travaux pratiques, trois (3) personnes des ressources humaines, un (1) représentant de la direction des études et un (1) des services techniques.

Trois (3) rencontres ont eu lieu cette année (octobre 2015, janvier et avril 2016).

Les sujets traités cette année ont été les suivants: inspection des lieux de travail, formation travail en hauteur (danse), formation secouriste et trousse premiers secours, cadenassage et ventilation.

Le comité n'a été informé d'aucun accident avec perte de temps de travail chez les enseignants, pour sept (7) déclarations d'évènements. Un membre du comité, Matthieu Latourelle, a procédé à quatre (4) évaluations ergonomiques de postes et François Lamarre a participé à une activité de formation (réseau collégial et universitaire).

À noter : la CSST n'existe plus, elle a été remplacée par la CNESST (Commission des Normes, de l'Équité et de la Santé et Sécurité du Travail).